

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 23 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Esther BEUVE, M. Éric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, Mme Sylvie GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Martine SAVARY

Excusés : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, Mme Pierrette POUSSET, M. Vivek SINGH qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER, M. Manoël DUDOUIT, Mme Aurélie VERGIN

Secrétaire de séance : M. Cyril PANIEL

Date de convocation : 16 mai 2024

Date d'affichage : 5 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 28

Présents : 17

Pouvoirs : 2

Votants : 19

Délib. n°2024-038 : CME - présentation des projets

La dernière fois que les membres du CME sont venus au conseil municipal (31/10/2023), ils ont présenté deux projets :

- construire un char pour la para de Noël des commerçants
- aménager un parc de jeux pour les chèvres du site des Jardins de la Gare

Ce soir, les enfants souhaitent proposer un nouveau projet : une « boom party ». Ils prennent la parole à tour de rôle pour présenter les détails du projet.

- Pourquoi ? dire au revoir aux CM2, créer du lien d'amitié, garder des souvenirs.
- Liste des tâches : décoration du gymnase (serpentins, guirlandes) sur les temps du midi et de la garderie, achat de confiseries, création d'une playlist, conception d'une affiche
- Mise à disposition d'un photomaton « Ludobooth » qui permettra aux enfants de se prendre en photo et de l'imprimer juste après.
- Date : jeudi 4 juillet 14h-15h30 (temps scolaire). La direction de l'école en a été informée.
- Lieu : gymnase
- Budget prévisionnel : 590 €. Financement à 100 % par la commune

En conclusion de l'exposé des enfants, Mme Nathalie LECLER les remercie et les félicite pour tout le travail accompli et les différents temps de réflexion. Elle annonce par ailleurs le départ de la collectivité d'Anthony ANNE (réfèrent CME), présent dans le public, et lui adresse tous ses remerciements pour son travail d'accompagnement pendant toutes ces années. Elle lui souhaite bon courage et bonne continuation dans la suite de sa carrière.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le

ID : 050-200063592-20240523-DELIB2024_038-AU



- Approuver le projet de « boom party » présenté par le CME ,
- S'engager à financer le projet et à mettre à disposition les moyens matériels et humains nécessaires.

Pour : 19	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

